

La lettre du

FRONT de GAUCHE

Châtillon 92320 - N° 11 du 14 Novembre 2014

**Demain 15 Novembre on se
retrouve**



A l'appel de personnalités et repris par

Des associations : AC !, ANECR, APEIS, ATTAC, CADTM, Convergences des services publics, Fondation Copernic, DAL, les Ef-fronté-e-s, Féminisme enjeux, Femmes égalité, La Gauche Par l'exemple, L'association Lesbiennes of color (LOCs), MNCP, MRAP, Rencontres sociales, Sortir du Colonialisme.

Des syndicats : URIF-CGT (Ile-de-France), UD CGT 75, UD CGT 94, UD CGT 91, UD CGT 92, SNPES PJJ-FSU, SNUITAM-FSU, SNUPDEN-FSU, SNU Pôle emploi-FSU, FSU Oise et FSU Seine-St Denis, Sud-Energie.

Des partis politiques : Front de Gauche, NPA, Nouvelle Donne, Gauche d'EELV, Les Socialistes affligés, des membres du BN du MJS et, sur leurs bases, Alternative Libertaire et le POI.

Salle François Molé – place Firmin Gémier



**Dettes publiques : qui
doit payer ?**

Le 3 décembre à Antony
**Projection du
documentaire de
Nathalie Loubeyre,
45'**

**« La petite dette qui
monte qui monte »**

Suivi d'un
débat sur les
résultats de
l'audit
citoyen de
la dette avec
**Dominique
Plihon, porte
parole d'
ATTAC**



**A l'heure où « la crise de la dette » est brandie
partout comme un alibi à la destruction de
notre modèle social, ce film est conçu comme
un moyen d'autodéfense intellectuelle.
De façon ludique mais aussi sérieusement
que possible, il réunit « tout ce que nous
avons toujours voulu savoir sur la dette sans
jamais oser en faire un film ».**

Podemos : la nouvelle force citoyenne née en Espagne fait peur à la caste au pouvoir

L'Assemblée citoyenne "Si Se Puede", lancée le 15 septembre, a pour objet de constituer Podemos en force politique, et de choisir les représentants locaux issus des mouvements de résistances aux expulsions et aux divers plans d'austérité.

Lancé le 17 janvier 2014 dans le cadre de la préparation des élections au parlement européen, Podemos a obtenu 8% à ces élections et 5 députés. Aujourd'hui Podemos est donné en tête des forces politiques (27%) dans un contexte de rejet du bipartisme PP/PSOE (Parti Populaire/Parti Socialiste Espagnol) et de la classe politique traditionnelle.

Une association, deux associations et maintenant une trainée de poudre !



Notre volonté est d'œuvrer au développement du Front de Gauche. Nous souhaitons, comme nous l'expliquons plus loin, que celui-ci dépasse la forme du cartel, pour évoluer en un mouvement pluraliste, faisant converger acteurs/actrices du mouvement politique, social, associatif, altermondialiste, syndical, féministe, etc. Tout en privilégiant en permanence la communication horizontale.

Partout en France, de multiples initiatives se prennent pour créer des collectifs, associations à adhésions directes. Cette démarche ne s'oppose pas aux organisations aujourd'hui constitutives du Front de Gauche. D'ailleurs, si l'on prend le dernier exemple en date, celui de Marseille, l'association qui a vu le jour regroupe organisations politiques et « non encarté-es » (le bureau de l'association étant composé pour moitié de représentants d'organisations et pour moitié « d'individuel(le)s »).

Pour nous, notre action vise à appuyer ces efforts, à créer des synergies, à aider les associations et collectifs Front de Gauche à se constituer et à se développer.



L'association châillonnaise du front de gauche, crée il y a un an, a rejoint le mouvement

Fissure dans le FMI

Le **sommet des BRICS 2014** est le groupe des cinq superpuissances émergentes que sont le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud. Il s'est tenu en juillet 2014 à Fortaleza, au Brésil. Les BRICS ont déclaré la guerre au dollar américain et au système de Bretton Woods. Les BRICS ont décidé la création d'une banque de développement et d'un fonds de réserve. La banque est dotée d'un capital. Elle peut accorder jusqu'à 350 milliards de prêts pour financer des projets d'infrastructures, de santé, d'éducation, etc., dans les pays concernés et, à terme, dans d'autres émergents. Elle n'assortit pas ses prêts de conditions contraignantes, comme c'est le cas du FMI, qui exige des réformes structurelles. Cette option pourrait séduire nombre de pays émergents qui, comme l'Argentine, estiment que les conditions du FMI ont causé de sérieux dommages à leurs économies. A ce sommet furent invité les présidents d'Argentine, de Bolivie, du Chili, de Colombie, d'équateur, de Guyana, du Paraguay, du Pérou, du Surinam, d'Uruguay et du Venezuela.

TAFTA pas d'accord !

Le nouvel âge du capitalisme n'est pas seulement un ordre économique. Les firmes transnationales essaient aussi d'imposer un nouvel ordre juridique international qui échappe totalement aux peuples et au droit des nations. L'instrument de ce nouvel ordre est la procédure de « l'arbitrage privé » (dit ISDS en anglais), avec ses propres tribunaux d'exception. Ceux-ci existent déjà, avec des compétences encore limitées, dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), sous le nom de CIRDI. Pour se soustraire plus fortement encore au droit des Etats, les firmes font pression pour étendre ces dispositifs dans tous les accords commerciaux en cours de négociation. C'est le cas d'accords bilatéraux mais aussi des énormes accords de libre-échange entre l'Europe et les USA d'une part (TAFTA) et le Canada d'autre part (CETA).

L'arbitrage, règne de la loi privée

L'arbitrage est une procédure extra-légale. Il ignore la loi qui s'établit collectivement ce qui la rend par là-même légitime. Il règle par une loi privée les différends entre les firmes et les Etats. Ce mécanisme instaure littéralement un privilège qui place les firmes au-dessus des lois qui s'appliquent à tous. Exactement comme les privilèges d'ancien régime permettaient aux nobles et au clergé d'imposer leur loi privée face à la loi du commun. Comme sous l'ancien régime, l'Etat est réduit dans cette logique d'arbitrage à un simple intérêt particulier parmi d'autres. L'intérêt général disparaît du droit. Et les firmes veulent non seulement poursuivre ainsi les Etats pour des préjudices passés que pour des pertes de profits pour l'avenir. Les « réparations » demandées peuvent en effet concerner un investissement déjà réalisé qui serait contrarié par une loi, mais aussi le profit escompté de l'investissement :

le capitalisme s'approprie le futur.

Le 11 décembre 2014 à Châtillon votre assemblée citoyenne : **Quelles institutions pour quelle démocratie**

